COURMES - Pic de Courmettes

Courmes

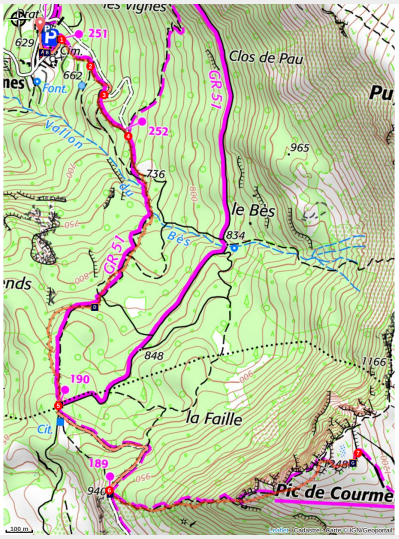

Pic de Courmettes (©Serge Pantacchini)

Une montée accessible vers le Pic de Courmettes, belvédère à 1248 m d'altitude avec vue sur les Préalpes et la Méditerranée.

« Une ascension récompensée par l'un des plus beaux panoramas sur les Préalpes et le littoral méditerranéen ! Cette randonnée est également l'occasion de découvrir Courmes, un charmant petit village des Préalpes, blotti dans l'écrin vert d'une forêt luxuriante, surplombant les impressionnantes Gorges du Loup. L'itinéraire jusqu'au sommet est un bel équilibre entre effort et découvertes. Avec un minimum de vigilance cet itinéraire est très accessible ». Serge Pantacchini, accompagnateur en montagne.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 630 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Patrimoine et histoire

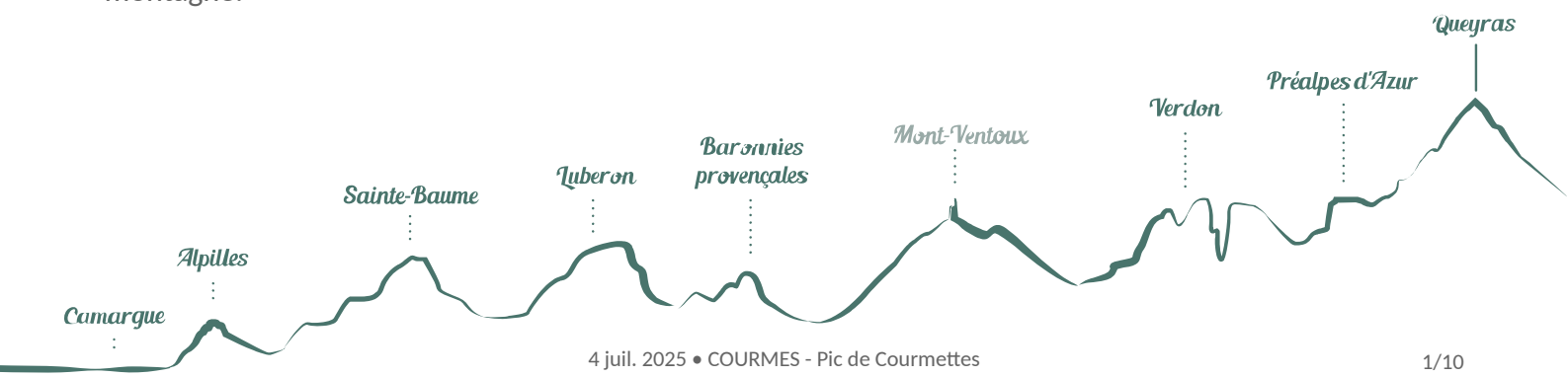

Itinéraire

Départ : Rue du commandant Euzière, Courmes
Arrivée : Rue du commandant Euzière, Courmes
Balisage : GR® PR

Depuis le parking, se rendre au cœur du village jusqu'à l'église. Passer derrière l'église et monter le bout de route goudronnée jusqu'à une croix de chemin (lisière de forêt).
1- Prendre à droite entre la croix et le poteau (balise 82), direction Domaine de Courmettes - Tourettes-sur Loup. Suivre le GR® 51 (balisage blanc/rouge) sur un chemin pavé bordé d'arbres qui monte en pente régulière dans la forêt.
2- À l'intersection (balise 83), tourner à droite sur la piste en direction du domaine de Courmettes. Après 100 m sur la piste, prendre le sentier qui repart à droite.
3- Suivre le GR® 51, bien marqué et balisé, sur un chemin pavé. Traverser plusieurs fois une piste forestière, puis enchaîner les virages. Progresser entre des murs en pierres sèches et franchir des marches aménagées jusqu'au point suivant.
4- Au poteau (balise 190), partir à droite pour franchir une barrière et emprunter une piste forestière. Suivre ensuite le balisage jaune PR sur une large piste caillouteuse qui grimpe sur environ 650 m. Au niveau d'un lacet tournant à droite, attaquer un petit raidillon qui mène sur un replat.
5- À la balise 189, quitter la piste à gauche et entamer l'ascension vers le Pic de Courmettes par un sentier raide qui serpente en forêt sur un terrain rocheux et irrégulier.
6- Poursuivre l'ascension sur le versant sud du Pic de Courmettes. Hors de la zone boisée, suivre le balisage jaune, les panneaux en bois "Itinéraire pédestre" et les cairns disposés le long de la crête sommitale jusqu'au sommet, marqué par une petite borne en béton.
7- Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée des Alpes-Maritimes (PDIPR 06).

Sur votre chemin...

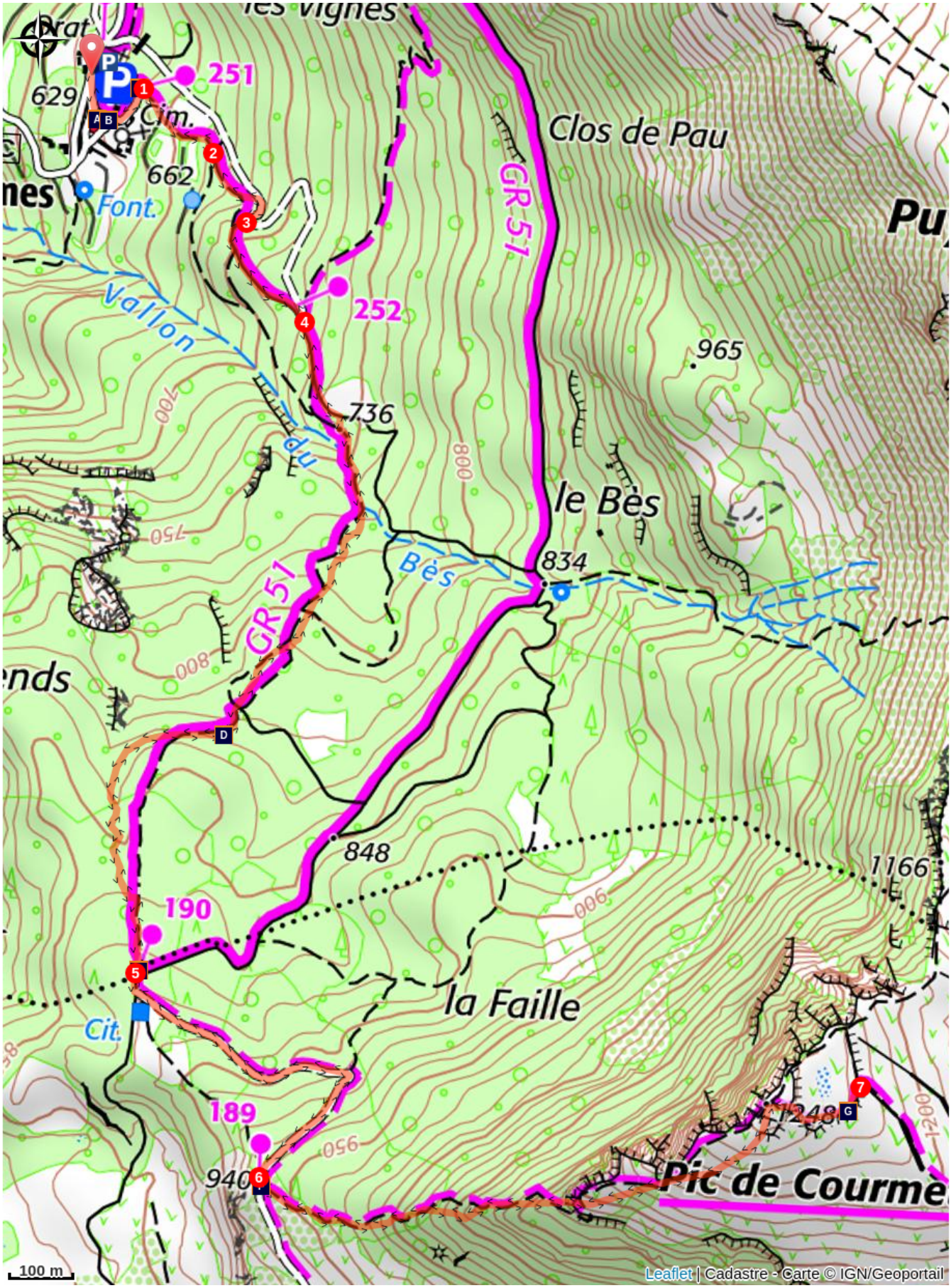

- Héritage historique de Courmes (A)
- L'église Sainte-Marie-Madeleine (B)
- La croix de chemin (C)
- Une forêt de taillis (D)
- Le domaine des Courmettes (E)
- Pic de Courmettes (F)
- Chevauchement géologique (G)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Entre les points 6 et 7 : passage technique, avec une pente raide, des hautes marches et un enchaînement de blocs rocheux exigeant agilité et appui des mains.
- Prudence par temps humide, car certaines parties de la randonnée peuvent être glissantes.
- ZONE PASTORALE : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

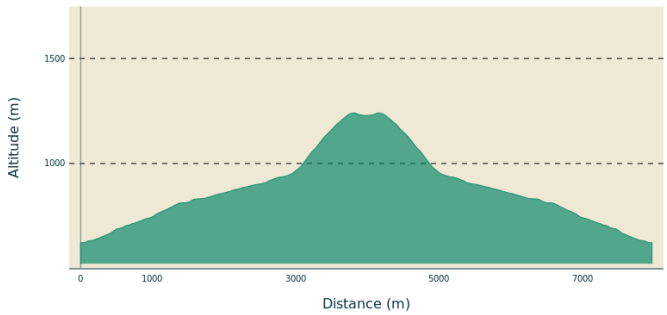

Altitude min 623 m
Altitude max 1241 m

Accès routier

À 30 km au nord-ouest de Nice par la Colle-sur-Loup et les Gorges du Loup, via la D6 et la D503.
À 20 km au nord-est de Grasse par Châteauneuf et les Gorges du Loup via la D2085, la D2210, la D6 et la D503.

Parking conseillé

Parking à l'entrée du village, Courmes

Source

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

OT Gourdon

1 Place Victoria, 06620 Gourdon

tourisme@mairie-gourdon06.fr
Tel : + 33 (0)4 93 09 68 25
https://www.gourdon06.fr/

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
contact@pnr-prealpesdazur.fr
Tel : (+33) 4 92 42 08 63
https://www.parc-prealpesdazur.fr/

Sur votre chemin...

Héritage historique de Courmes (A)

Datant du XIVe s., le village de Courmes, situé au sud de la Serre Madeleine, offre un cadre de vie propice à la détente. Au détour d'une ruelle, l'église Sainte-Madeleine se dévoile : construite à l'origine comme chapelle au temps où le village dépendait de Coursegoules, elle devient une véritable église à la fin du XVIIIe s., après plusieurs phases d'agrandissement.

Crédit photo : ©Kévin Mascarte - PNR Préalpes d'Azur

L'église Sainte-Marie-Madeleine (B)

L'église actuelle de Courmes fut d'abord une chapelle autour de laquelle le hameau s'est reconstruit à partir du XVIIe s., après l'abandon de l'ancien village situé sur la Serre de la Madeleine. Déjà mentionnée en 1312, l'église est agrandie en 1781 pour devenir l'église paroissiale. À l'intérieur, on peut voir un autel en bois doré, un reliquaire de Saint-Félix, patron du village, ainsi que le tombeau des seigneurs de Cormis. L'édifice a fait l'objet d'une réfection en 1996.

Crédit photo : ©Serge Pantacchini

La croix de chemin (C)

Apparues dès le XIe s., les croix de chemin servaient à christianiser l'espace. Implantées aux croisées des routes ou aux abords des villages, elles guidaient et protégeaient les voyageurs. Celle visible sur cet itinéraire est typique : une base en blocs de calcaire massifs, surmontée d'une croix en fer forgé et d'un petit bénitier. Elle daterait du XVIIIe s.

Crédit photo : ©Serge Pantacchini

Une forêt de taillis (D)

Dans cette partie de la forêt, nous apercevons des bouquets d'arbustes. Ce sont des taillis de chênes, de charmes, de houblons et d'érables. Un taillis est issu du rejet des souches. Après la coupe de certaines espèces d'arbres, des jeunes pousses repartent de la souche et donnent plusieurs brins appelés cèpes. Ce mode de reproduction végétative est souvent utilisé pour obtenir du bois de chauffage, que l'on récolte régulièrement sur une période de 10 à 30 ans selon l'espèce.

Crédit photo : ©Serge Pantacchini

Le domaine des Courmettes (E)

Le domaine des Courmettes, propriété privée de 600 hectares ouverte au public, est situé dans une zone classée Natura 2000. Géré comme une réserve naturelle par l'association "A Rocha", il allie accueil et préservation de la biodiversité. Une bergerie et une chèvrerie y sont installées : les quelque 500 brebis et 50 chèvres contribuent à l'entretien des prairies et sous-bois.

Crédit photo : ©Serge Pantacchini

Pic de Courmettes (F)

Le pic de Courmettes culmine à 1 248 m d'altitude et offre un panorama remarquable à 360°. Vers le sud, il embrasse les îles de Lérins au large de Cannes, le massif de l'Estérel et le littoral, de Nice à Antibes. À l'est, le regard plonge sur les Gorges du Loup dominées par le village perché de Gourdon, avec en toile de fond le plateau de Caussols. Au nord, Courmes se découvre en contrebas, tandis que la vallée du Loup révèle les villages de Cipières et de Gréolières, nichés au pied du mont Cheiron.

Crédit photo : ©Serge Pantacchini

Chevauchement géologique (G)

Nous nous trouvons au sommet d'une falaise, un escarpement formé à l'époque du Rhétien (fin du Trias, il y a environ 200 Ma). Sous nos pieds, on observe des marnes, des roches tendres qui ont permis, lors de la formation des Alpes (vers -10 Ma), le chevauchement des couches calcaires du Jurassique (entre -170 et -165 Ma). Ces couches plus dures et plus épaisses forment aujourd'hui les parois au-dessus de notre position, jusqu'au sommet du pic de Courmettes.

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène